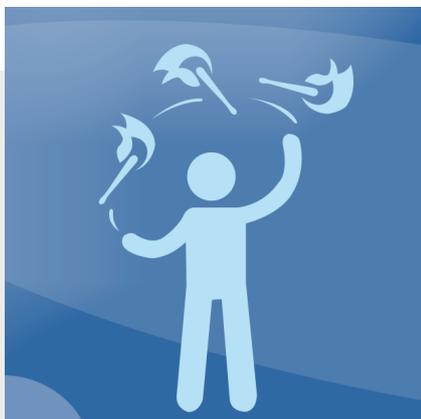


Compagnie de cirque de rue

Le p'tit mémo expert « métier »



Forme

Association

Problématiques

La fiscalisation ou non de l'association, les intermittents du spectacle, comptabilité des associations, subventions, stagiaires et bénévoles et coût de revient des costumes et décors.

Le cirque est un peu le parent pauvre du spectacle : moins de financement, abattements différents sur les cachets intermittents. C'est un métier, mais surtout une passion. Cela n'empêche pas qu'il existe quelques particularités liées au monde associatif :

- L'application ou non des règles de fiscalisation (règle des 4P) selon le « comportement » de l'association sur un même environnement économique que les compagnies professionnelles,
- Des dossiers de demandes de subvention de plus en plus complexes,
- L'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle : le dossier est long à établir, les commissions pas assez nombreuses,
- L'ouverture des comptes employeurs intermittents auprès de toutes les caisses qui prend un peu de temps,
- L'établissement des payes intermittents avec toutes les particularités (cachet groupé, isolé, empli d'étrangers ou d'enfants, abattements spécifiques, demande de numéro d'objet pour chaque spectacle),
- L'emploi des bénévoles et des stagiaires qui est rigoureusement encadré par la loi,
- La tenue d'une comptabilité selon le mode associatif (plan comptable particulier et bilan sous un format différent de celui des sociétés),
- Le coût des décors et des costumes qui selon leur durée de vie doivent être immobilisés et amortis.
- La prise d'assurances particulière qui est très importante.

Le + de Com'Com

De festival en festival, de route en route, une compagnie de cirque de rue tire la ficelle par les deux bouts....pourtant, gare au fisc qui est vigilant sur les recettes « chapeau » (dons du public) qui seraient largement sous-estimées quoiqu'incontrôlables.

Compléments d'informations

[Les entreprises du spectacle, payes intermittents](#)



Fiches Expert

- [Le code NAF dans le spectacle vivant](#)
- [Associations culturelles : la sectorisation des activités lucratives](#)
- [Stagiaire d'entreprise : comment respecter la réglementation ?](#)
- [Les bénévoles dans le secteur culturel sont-ils des salariés comme les autres ?](#)



Bibliographie

- [Associations clés en main](#)
- [Gérer une association culturelle](#)
- [Guide juridique de l'action culturelle locale](#)
- [S'orienter dans les domaines artistiques et culturels](#)
- [La pocket association](#)
- [Texte de référence du spectacle vivant](#)
- [Spectacle vivant n'oubliez pas les assurances](#)



Paroles d'expert

- [Je vais devoir employer des intermittents du spectacle, comment je fais ?](#)

